


**ATELIERS
CITOYENS
DÉPARTEMENTAUX**



**EXPRESSION DES ATELIERS CITOYENS
AUTOUR DU PROJET ÉDUCATIF
GLOBAL DÉPARTEMENTAL**

SYNTHÈSE DES RÉFLEXIONS

Novembre 2011 - Mars 2012



ÉDITO DU PRESIDENT

CHÈRE MADAME, CHER MONSIEUR,

Le 4 juillet 2011, à l'occasion du Débat d'Orientation Politique, le Conseil général a souhaité redonner un nouveau souffle à la politique éducative départementale. Dans le même temps, il se lançait également le défi de la construction de nouveaux outils pour la démocratie participative départementale.

Aujourd'hui ces deux ambitions portent leurs fruits.

Afin d'établir les besoins marquants de notre territoire mais aussi mettre en valeur ses potentialités, il était indispensable que tous les acteurs éducatifs mais aussi les collégiens eux-mêmes participent à cette réflexion et à l'émergence de nouvelles pratiques.

Le projet éducatif global départemental, qui sera expérimenté dès la rentrée scolaire 2012-2013, vise à tenir compte, globalement, de tous les besoins du jeune pour construire une offre éducative qui lui est propre et mobiliser tous les leviers existants pour sa réussite et son épanouissement.

Vous avez été près d'un millier de Nordistes, lors des 7 Ateliers Citoyens Départementaux qui se sont réunis sur l'ensemble du département à répondre à cet appel, mais aussi à enrichir ce projet par vos contributions sur le site jeparticipe.cg59.fr.

Parents, représentants d'associations sportives, culturelles, d'éducation populaire, enseignants, collégiens, élus, et citoyens de tous horizons préoccupés de ces questions d'avenir, ont échangé durant des heures pour construire ensemble l'avenir des 140 000 collégiens du Nord et en faire émerger les principales priorités.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre implication.

Ce livret de synthèse est un témoin de la richesse des contributions et des propositions issues de ces Ateliers Citoyens Départementaux.

Avec Monsieur Bernard BAUDOIX, Vice-Président chargé des Collèges, nous prenons l'engagement que toutes ces propositions feront l'objet d'une étude approfondie et seront prises en compte pour l'élaboration du Projet Educatif Global Départemental qui sera présenté en juin prochain à l'assemblée départementale.

Après ce vote, nous reviendrons vers vous pour vous présenter les contours de ce projet et débattre des choix effectués

L'éducation est pour moi, plus que jamais, un pilier essentiel de l'action d'avenir du Département du Nord fort et solidaire que nous faisons vivre au quotidien, ensemble.

Patrick KANNER

Président du Conseil général du Nord

LES ATELIERS CITOYENS DÉPARTEMENTAUX QU'EST-CE QUE C'EST ?

UNE DÉMARCHE EN 7 ÉTAPES...

Un appel à contributions sur internet, un Forum de lancement et sept Ateliers Citoyens permettront de co-construire le futur Projet Educatif Global Départemental.

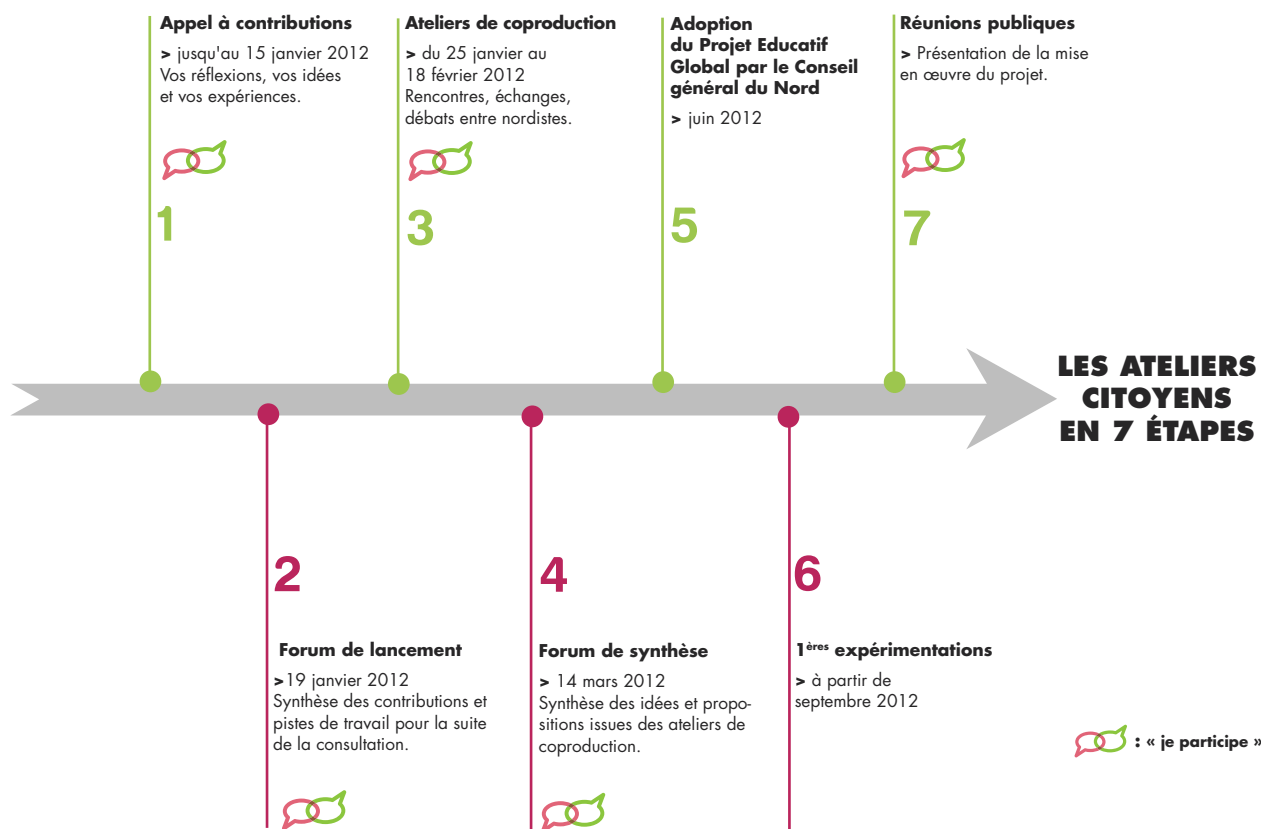
Celui-ci sera adopté cet été pour une expérimentation dès la rentrée scolaire de septembre 2012, moment où des réunions publiques seront de nouveau organisées pour présenter et expliquer le PEGD.

En ce sens, les Ateliers Citoyens Départementaux constituent une méthode innovante de mise en débat du thème de l'éducation avec l'ensemble des acteurs du Nord.

DES ATELIERS DE COPRODUCTION TRÈS PRODUCTIFS !

Dans ce livret sont réunis l'ensemble des propositions issues des ateliers de coproduction (étape 3). Sept ateliers se sont ainsi tenus sur tout le territoire (Grande-Synthe, Cambrai, Aniche, Villeneuve d'Ascq, Maubeuge, Marly et Hazebrouck) entre le 25 janvier et le 20 février 2012. Ils ont réunis près de 700 personnes.

Lors de chaque atelier, les participants étaient invités à choisir un grand sujet de travail (le jeune dans sa vie sociale / dans sa vie familiale / dans sa scolarité) avant de traiter plus spécifiquement un thème de manière collective et productive. En effet, sur chaque thème travaillé, les participants ont réalisé un diagnostic de ce qui marche et ne marche pas aujourd'hui, ont mis en avant ce qu'ils souhaitent dans l'idéal et enfin ont proposé des actions pour y parvenir.



PRÉAMBULE

Lors des travaux du Forum de lancement et des Ateliers Citoyens Départementaux qui se sont tenus du 19 janvier au 20 février 2012, ainsi que par les contributions reçues sur le site internet « jeparticipe.cg59.fr », la réflexion du Conseil général a pu être enrichie pour l'élaboration de son futur Projet Educatif Global Départemental.

Près de 1 000 participants ont ainsi débattu autour de ce projet (représentants de collectivités territoriales, associations, syndicats, collectifs, membres de la communauté éducative, parents d'élèves, collégiens, citoyens).

Grâce à cette participation, l'énergie, la curiosité, l'expérience et l'expression de chacun, ces Ateliers Citoyens ont constitué un lieu d'échange de savoirs, de coopération et de production réelle.

Lors de ces débats autour de trois sujets de travail, vingt et un thèmes ont été abordés aboutissant à la formulation de nombreux constats et objectifs, et plus de 100 propositions. Celles-ci sont reprises dans le présent livret sans qu'aucune hiérarchie ne soit opérée afin d'être à nouveau débattues à l'occasion du forum de synthèse.

Par ailleurs, à ces paroles d'ateliers, sont mêlés quelques extraits des contributions électroniques déposées sur le site internet où elles demeurent consultables dans leur globalité.

Ces propositions sont une richesse incroyable pour éclairer les priorités et choix du Conseil général du Nord dans l'écriture de son PEGD et l'offre éducative qu'il portera à partir de la rentrée 2012.

Par ailleurs, il est important que les travaux puissent continuer à enrichir les réflexions de chacun et que tous les partenaires, membres de la communauté éducative, puissent s'en saisir, en fonction de leurs aspirations et champs de compétences.

Pour l'animation du PEGD, ce nouveau souffle démocratique local né des ateliers citoyens sera maintenu dans les mois à venir.

SOMMAIRE

I - LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

- THÈME 1 - LA MOBILITÉ, LES TRANSPORTS SCOLAIRES - p5
- THÈME 2 - L'ACCÈS À LA CULTURE À ET HORS L'ÉCOLE - p6
- THÈME 3 - LA MOBILITÉ INTERNATIONALE, LES ÉCHANGES - p8
- THÈME 4 - L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ ET L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LE DÉBAT - p9
- THÈME 5 - LE RÔLE DES JEUNES DANS LES PROJETS QUI LEUR SONT DESTINÉS - p10
- THÈME 6 - LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS - p13
- THÈME 7 - L'ACCÈS AU SPORT À ET HORS L'ÉCOLE - p15
- THÈME 8 - L'OUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUR LEUR ENVIRONNEMENT - p17
- THÈME 9 - LA RECONNAISSANCE ET LE RÔLE DE L'ÉDUCATION INFORMELLE - p19

II - LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

- THÈME 1 - RAPPROCHER LES FAMILLES ET L'INSTITUTION SCOLAIRE - p21
- THÈME 2 - ACTIONS DE PRÉVENTION-SANTÉ (EN GÉNÉRAL) - p23
- THÈME 3 - ACTIONS DE PRÉVENTION-SANTÉ CONCERNANT L'ALIMENTATION - p24
- THÈME 4 - ACTIONS DE PRÉVENTION-SANTÉ CONCERNANT LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE - p26
- THÈME 5 - AUTONOMIE DES JEUNES - p28
- THÈME 6 - RYTHME DE VIE DES JEUNES - p29
- THÈME 7 - RELATION PARENTS-ENFANTS, RÔLE DES PARENTS ET LEUR RESPONSABILISATION - p30

III - LE JEUNE DANS SA SCOLARITÉ

- THÈME 1 - LA VIOLENCE AU COLLÈGE - p32
- THÈME 2 - LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE - p33
- THÈME 3 - CONDITIONS MATÉRIELLES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE - p35
- THÈME 4 - ORIENTATION - p37
- THÈME 5 - ENCADREMENT DU TRAVAIL PERSONNEL - p39

L'AVIS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES - p39

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

THÈME 1

LA MOBILITÉ, LES TRANSPORTS SCOLAIRES

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > V'lille. > Le maillage du ramassage scolaire. > Les trains. > Certains covoiturages > Le FJ (Formation Insertion des Jeunes) porté par le Conseil régional. > Vacances : vacances ouvertes, un été dans le nord, Départ autonome. > TER Mer à 1Euro. > Taxi social. > Les échanges internationaux scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> > Le manque de transports extra-scolaires > Les horaires de transport en commun inadaptés. > Les freins psychologiques à la mobilité - Manque d'éducation à la mobilité : apprendre à se servir de ce qui existe. > Etre informé des alternatives et des aides à la mobilité. > Aménagement d'abribus. > L'accessibilité aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite..

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Soutenir les démarches d'éducation à la mobilité collective et individuelle.
- Faire en sorte que tout collégien ait l'occasion de vivre une expérience concrète de mobilité : échange sportif, linguistique, international, qui lui permette de supprimer les freins à la mobilité.

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Développer l'aide au financement du permis de conduire** pour le rendre plus accessible aux jeunes. En contre partie de cette aide, le jeune pourrait s'investir dans une implication citoyenne et associative (culturelle, sportive).
- **Développer l'aide aux vacances** pour les jeunes issus de familles défavorisées afin de commencer au plus tôt à travailler sur les freins psychologiques à la mobilité.
- **Développer des jeux de société ou des animations sur le thème de la mobilité** et de l'intérêt de bouger pour l'emploi / les vacances / la culture, pour un public 11-16 ans.
- **Développer l'offre de transport sur le temps extrascolaire**, pour diminuer l'inégalité d'accès aux offres culturelles et sportives à cause du problème de la mobilité.
- **Proposer une tarification préférentielle** dans les transports publics pour les collégiens, une tarification « jeune ».

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

THÈME 2

L'ACCÈS À LA CULTURE À ET HORS L'ÉCOLE

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none">> Ateliers théâtre en périscolaire> Interventions extérieures dans le collège : clowns, théâtre, cirque...> Les sorties culturelles avec les professeurs volontaires. Visite du musée : différents thèmes et différents lieux.> Le dossier « vie du collégien »> Le dispositif ARTS (Artistes Rencontre Territoire Scolaire) porté par la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle).> Portes ouvertes/stages. Découverte des entreprises, des métiers, centres de formation.> Collège au cinéma.> Sciences et collège.	<ul style="list-style-type: none">> Les activités proposées ne sont pas suffisamment diversifiées.> Le pourcentage des collégiens qui participent : souvent les délégués de classe. Insuffisance de diversité chez les collégiens.> Manque d'implication des parents et des enseignants.> Le prix des activités culturelles.> Mobilité vers le lieu culturel, coût des transports.> Pas de financement adéquat en histoire de l'art.> ARTS/DRAC : trop d'enfant par artiste.> « Les films qui sont vus au cinéma avec la classe sont nuls ».> Difficulté à faire des ateliers théâtre dans les collèges car la réglementation est compliquée pour les artistes qui interviennent.> L'aide à la diffusion du Département est devenue trop compliquée.> Mauvaise connaissance des publics de la part du monde culturel.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Que les jeunes découvrent et comprennent la culture.
- Encourager les pratiques culturelles à partir de la culture des jeunes plutôt qu'à partir de la culture académique.
- Faire du lien entre les écoles primaires/collèges/lycées pour poursuivre l'éducation artistique.
- Casser l'image rébarbative de la culture pour faire entrer les jeunes individuellement dans les structures : faire entrer le ludique dans la communication, les visites et les activités.
- Travailler sur le réseau/moteur des jeunes : comment communiquent-ils ? Cela permet de recréer du lien « à leur niveau ». La culture réseau.
- Faire rentrer la culture au collège : salle de théâtre, d'expression (adaptées, insonorisées) pour accueillir des activités, tout comme il y a des salles de sport.
- Faciliter les déplacements des classes de collège ; le coût est prohibitif actuellement, parfois 3 fois le coût de la sortie culturelle.
- Meilleure connaissance des acteurs culturels (entre eux) : permettre la sollicitation, formation des enseignants à l'offre culturelle d'un territoire.
- Encourager les initiatives culturelles portées par les jeunes.

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

« Je voudrais proposer l'équivalent de l'U.N.S.S (union nationale des sports scolaires) mais avec la culture... presque dans chaque ville on peut trouver des théâtres, des musées, des cinémas.. Alors pourquoi ne pas en profiter ? (...) Avec une ou deux sorties par mois les élèves s'assureraient une culture personnelle et pourraient ainsi mieux se débrouiller dans la vie. » Victor, élève de 3ème à Cambrai

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Valoriser les talents des jeunes** à travers un projet regroupant les 200 collèges du département et financé par le Conseil général : chaque collège propose une production artistique de son choix (hip-hop, lip dub, flash mob, danse, chant...).
- **Accompagner davantage les projets de découverte du territoire et de la culture locale** comme de ses ressources, pour un lien renforcé au territoire.
- Proposer **des activités culturelles** dans les collèges à partir du **choix des jeunes (débat, votes)**, afin de renouveler les pratiques culturelles.
- **Proposer des billets « couplés »** préférentiels pour les jeunes intégrant le coût des transports et l'entrée à l'activité culturelle (musée, concert, théâtre...).
- **Faire connaître l'offre culturelle du territoire aux enseignants** à travers des stages, formations, visites sur les sites, temps de rencontre avec les intervenants culturels du territoire.
- **Une « commission culture » au sein du collège.** Les différents acteurs de la culture et de l'éducation se retrouvent 2 à 3 fois par an afin de faire connaître les initiatives et dispositifs culturels d'un territoire. En accord avec l'Education Nationale et grâce à des réseaux structurés.
- **Utilisation des salles du collège en dehors des heures de cours pour des ateliers artistiques** par des associations culturelles de proximité.

« Le collège pourrait-il nous emmener au musée ? Si c'était à l'occasion de la nuit des musées, ce serait encore plus intéressant parce qu'il y a des animations : nous y sommes allés encore cette année avec l'association ACTION, ça permet de voir les musées autrement ». (Sullivan, 14 ans)

« Actuellement l'accès à la culture est de plus en plus inaccessible pour les jeunes de plus de 16 ans (coût cinéma, musée, patinoire) Notre proposition serait de réfléchir à un tarif social pour la jeunesse, d'accessibilité choisie à la culture ou à une extension du chèque jeune pour les jeunes sans ressources et inscrit en mission locale.». (Capep, Valenciennes)

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

THÈME 3

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE, LES ÉCHANGES

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none">> Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).> Les échanges scolaires.> Jumelage des villes.> Séjours à l'étranger par le biais d'associations.> Accueil d'étrangers au lycée et au collège.> Projet de développement (échange interculturel, bénévolat à l'étranger, etc.).	<ul style="list-style-type: none">> Manque de témoignages.> Problème d'accès à l'information.> Coût des voyages scolaires, aides difficiles à obtenir...

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Que chaque jeune ait une expérience d'inter-culturalité dans son cursus.
- Que chaque jeune ait une expérience à l'étranger en immersion dans la culture (en famille).
- Développer des correspondances plutôt que des voyages scolaires en hôtels/auberges.

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Favoriser l'expérience à l'étranger par l'immersion « en terre inconnue ».**
Privilégier l'accueil en famille et éviter le voyage « touristique » qui se fait uniquement entre et en français. L'immersion serait préparée en amont avec des associations partenaires, et serait accompagnée de liens durables avec les villes et pays rencontrés.

« Généraliser la mise en place de projet d'échanges et de jumelages entre collèges nordistes et l'équivalent dans les pays européens (renforcer identité européenne) et les pays extra communautaires (ouverture vers le monde). »

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

THÈME 4

L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ ET L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LE DÉBAT

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > Réseaux sociaux, forums de discussion... Facebook, Twitter... Espaces de liberté, mais quelle visée éducative ? > Vie associative, maisons de quartier, associations d'Education Populaire de jeunesse. > Conseils municipaux d'enfants et de jeunes. > Le Conseil Départemental des Jeunes ; mais ne touche que 79 jeunes sur le département. > Ateliers de discussion pour enfants. > Concours primés pour récompenser les projets à vocation citoyenne. « Jeunes en Nord ». > Un bon tissu associatif, mais dont les bénéficiaires ne sont pas toujours les plus en besoin. > Délégués de classe, association de vie scolaire, foyer... > Accompagnement des jeunes à l'exercice de la citoyenneté. > Associer les jeunes dans un projet de construction de collège. 	<ul style="list-style-type: none"> > L'éducation civique > La journée Défense/Citoyenneté > Les parents démissionnaires. > Manque de relations intergénérationnelles > Vers un service civique obligatoire ? > Répétition de l'échec d'une génération à l'autre. > L'exercice de la citoyenneté est réservé à ceux qui ont une éducation suffisante. > Manque d'investissement et de participation aux différentes démarches : comment motiver ? > Les décisions sont toujours prises par des adultes, comment responsabiliser dans ce cas ? > Peu de prise en compte des délégués de classe.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Encourager des actions citoyennes impliquant les partenaires institutionnels, associatifs, les collectivités territoriales et les familles. Mobiliser, consolider, les potentialités éducatives des parents.
- Favoriser la prise de responsabilité des jeunes, avoir des groupes de paroles pour apprendre à s'exprimer, des groupes capables de s'autogérer. Prendre en compte la parole des jeunes, leur faire confiance et susciter l'engagement pour développer chez eux un sentiment d'utilité.
- Mener des projets citoyens en classe complète, donner une place aux jeunes dans la vie locale : « considérer les jeunes comme une richesse et non plus comme une source de nuisances ».
- « Ressusciter les valeurs de l'effort, de l'investissement et de l'altruisme ».
- Impliquer davantage les jeunes dans les structures participatives et assurer un meilleur relais en direction de leurs pairs.
- Plus de confiance envers les propositions des associations, moins de lourdeurs administratives.

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

- Faire comprendre que la citoyenneté ce sont des institutions, mais aussi des gestes du quotidien, une socialisation, des règles collectives.
- Reconnaissance du droit à l'erreur, de la prise de risque et confiance envers la nouvelle génération.
- Tenir compte des spécificités individuelles et du territoire où s'inscrit le collège.
On ne peut pas donner la même chose à tout le monde : c'est nier les différences de rythme et d'intérêt et peut tourner à l'exclusion.

« Prendre en compte la jeunesse, c'est avant tout : valoriser et accompagner les jeunes comme porteurs de talents (...) Le Conseil général a entrepris depuis 2009 un Forum des Initiatives des Jeunes afin de promouvoir leurs talents, de témoigner de leur expérience et d'obtenir une aide pour concrétiser des projets d'utilité sociale, susciter, développer la participation, l'implication des jeunes. Aujourd'hui, la jeunesse est une catégorie sous-représentée dans les lieux de débats démocratiques et les seules instances de Conseils de Jeunes ne sont pas suffisantes pour développer leur participation. Celle-ci s'apprend, se développe, elle ne se décrète pas ».

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Apposer la devise républicaine au fronton des collèges.** « Liberté, Egalité, fraternité », voire « Laïcité » ? Au-delà de la pose, besoin de préparer cette inscription avec les jeunes, qu'elle soit débattue et qu'elle soit prétexte à un temps d'échanges sur la citoyenneté.
- **Des tables rondes régulières sur la citoyenneté.** Avec une association de quartier, un élu de la commune, des agents du département et des jeunes, des enseignants autour du thème « Exercice de la citoyenneté et implication des jeunes »
- **Développer l'interaction entre les différents conseils participatifs existants.**
Créer entre les différents conseils (CDJ, conseils municipaux des jeunes, conseils de quartier...) un retour de l'action des jeunes représentants auprès des collèges par des moyens médiatiques, numériques, etc.
- **Redistribution des rôles dans une classe : rejouer les institutions, les assemblées, de la 6ème à la 3ème.**
- **Création d'un réseau d'acteurs jeunes pour favoriser les échanges.**
Création d'associations de jeunes pour co-construire des politiques d'actions les concernant.
- **Rétablir les associations d'éducation populaire comme acteurs du PEGD, et non comme des prestataires au service des établissements scolaires.**
Créer des espaces de rencontre et de réflexion pour la construction de collaboration entre Education Nationale et Education Populaire.

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

THÈME 5

LE RÔLE DES JEUNES DANS LES PROJETS QUI LEUR SONT DESTINÉS

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > Projet d'animation mené par des jeunes, 15-17 ans, financé par des dispositifs existants : Plan d'Animation Jeunesse. > Dynamique de projet en autonomie en créant une association loi 1901. Par exemple des Conseils de jeunes qui se structurent en association. > Chantiers participatifs pour DDRJS (Direction Départementale et Régionale Jeunesse et Sports) ; les jeunes sont créateurs de leurs propres activités. Ex. : jardins partagés, réhabilitation de locaux... > Les foyers de jeunes avec la présence d'un animateur et un projet éducatif avec une relative autonomie laissée aux jeunes. > Juniors Associations (projets portés par les jeunes, accompagnement possible...). > Sites d'information (Proj'aide, Conseil général). > Des actions ponctuelles et thématiques (musique, voyage). > Des liens entre collèges et organismes locaux (associations, municipalité, parents...). 	<ul style="list-style-type: none"> > Manque de lien entre les collèges et les institutions, et de mutualisation des moyens. > La lourdeur des démarches pour financer un projet ou pour le monter. > Le manque de communication envers les jeunes. > Peu d'opportunités de faire appel à l'esprit d'initiative des jeunes dans le cadre scolaire ainsi qu'à l'action collective.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Renforcer les liens entre les collèges et les institutions en général.
- Libérer la capacité d'initiative des jeunes. Être davantage à l'écoute des projets portés par les jeunes, et non plus seulement des projets pour les jeunes.
- Systématiser la sensibilisation des familles, parents et autres, aux projets portés par les jeunes.
- Ouvrir des espaces d'échanges et de constructions de projets dans les collèges, en dehors des temps scolaires.

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

«Sortir de la palette de propositions d'activités qui, même bien pensantes, s'inscrivent comme "à consommer ou pas" et faire confiance aux jeunes (surtout ce pré-ado et ado qui a besoin d'affirmer ses pas, sa confiance en lui et construire une image positive auprès des autres). L'association peut être ce lieu d'expérimentation et des dispositifs (comme les junior associations) existent pour permettre cette autonomie des collégiens face à des projets. Complémentarité de l'école de ce fait, car là le collégien n'est plus celui qui "suit" un cours mais qui trace et engage son projet pour réaliser son rêve et devenir acteur du monde.» (Ligue de L'Enseignement 59)

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Créer un lieu dans chaque collège où chaque collégien puisse s'exprimer et construire un projet.** Les jeunes peuvent s'y rendre pendant les heures creuses, permanences, pauses du midi... pour y faire entendre leurs souhaits, leurs doléances, pour mettre en œuvre leurs idées avec un adulte motivé, compétent, extérieur ou non au collège.

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

THÈME 6

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > La gratuité de l'enseignement, la mixité des collégiens. > La tolérance > Les délégués / le parrainage / les outils mis en place pour se parler, se connaître. > Les cours d'éducation civique > Les ateliers mixtes (de parole, d'activités) > Collèges ouverts : relations avec le centre social. > Classes hétérogènes, mélange de niveaux. > Libérer la parole (pouvoir dire complètement ce que l'on pense). 	<ul style="list-style-type: none"> > Le manque de compréhension, la violence est souvent due au manque de connaissance de l'autre : relations garçons – filles ; passage primaire-collège, relations profs-élèves, parents-profs... > Manque de surveillants, d'adultes accompagnants. > Beaucoup de dispositifs associatifs, mais peu attractifs > L'absence de carte scolaire. > Le dialogue entre associations, enseignants et chefs d'établissement. > Les sanctions au collège. > Les cours d'éducation civique (trop superficiels, ennuyeux).

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Mise en place d'une politique de sensibilisation à la mixité sociale, ethnique... Travail essentiel pour le bien être des collégiens dans leur vie au collège.
- Des dispositifs de réussite éducative aussi pour les petites communes.
- Arriver à effacer le « zonage » des collèges zone sensible.
- Prendre en considération l'environnement (vie du quartier) qui influence la vie au collège. La lutte contre les discriminations ne doit pas s'arrêter aux portes du collège, sinon cela n'aura pas de résultats.
- Renforcer les structures existantes qui aident les victimes de discrimination. Ne pas se limiter à un appui psychologique.
- Le PEGD pourrait essayer d'associer les parents et les enfants dans cette question des discriminations.

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Multiplier les possibilités de rencontre et de connaissances du et dans le collège** : les CM2 viennent plus dans le collège, les 3ème accueillent les 6ème, des espaces de rencontre entre collégiens.
- **Création d'un poste de médiateur sur les discriminations**. Au sein du collège, un médiateur prend en compte les différents actes commis et tentera de trouver des solutions. Ces postes pourraient être financés par le Département.
- **Création d'un guide des droits et devoirs par rapport à la discrimination**. Guide (écrit ou vidéo) créé dans chaque collège à partir d'une participation des jeunes. Il est distribué à l'ensemble des collégiens, autour d'une journée spéciale sur la question durant laquelle il y a des animations, des débats.
- **Des ateliers de parole sur la relation filles-garçons**. Au sein du collège, des ateliers animés par un enseignant ou un intervenant extérieur (travailleurs sociaux, planning familial). Des outils comme le théâtre-forum pourraient être utilisés.
- **Des ateliers intergénérationnels pour travailler sur les discriminations et les préjugés**, intégrant les collégiens et leurs familles.
- **Mise en place d'une cellule de veille sur les discriminations au sein des collèges**. Composée de l'infirmière, du psychologue, du conseiller d'éducation, des délégués de classe, des surveillants, des associations du quartier..., cette cellule repère les jeunes en souffrance au sein du collège.
- **Intégrer dans l'enseignement classique l'éducation à la différence**. Faire de l'accompagnement éducatif pendant des horaires adaptés au rythme scolaire.

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

THÈME 7

L'ACCÈS AU SPORT À ET HORS L'ÉCOLE

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > Tous les jeunes font 3h de sport au collège. > UNSS : positif pour les jeunes non pratiquants dans des clubs, moins sélectif. > Chéquier jeune (à étendre) > « Pass associatif » par des communes qui prennent en charge 50% du coût de la licence. > Globalement, de bonnes installations sportives. > Possibilité de découverte de multiples pratiques sportives (ex : apprentissage natation). 	<ul style="list-style-type: none"> > Manque de diversité au niveau sportif. > Trop nombreux dans les classes pour certains sports (natation, gymnastique...). > Pas assez de participation des jeunes aux activités sportives organisées en dehors de l'école, chevauchements avec l'UNSS > Pas assez d'information sur les aides financières proposées par le Conseil général pour le sport. > Construction de salles de sports insuffisante. > Pas d'accès suffisant aux piscines : problème situation géographique ou de créneaux horaires. > Aucune évaluation de l'accompagnement

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Augmentation des pratiquants sportifs, des licenciés et des encadrants.
- Augmentation de la participation du Conseil général dans la pratique sportive.
- Associer les utilisateurs aux constructions ou rénovations d'infrastructures sportives, notamment les enseignants d'EPS et syndicats, ainsi que les responsables des clubs.
- Couvrir les « zones blanches » en infrastructures sportives, notamment de natation.

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Concertation pour plus de cohérence entre les différents acteurs.**
Concertations régulières par le biais des services municipaux des sports avec la ville, les clubs, la jeunesse, le Département et l'Education nationale.
- **Accompagner les jeunes pour des premières inscriptions en club.**
Mise en place d'un système de prise en charge du coût de la licence. Pour communiquer aux collégiens sur ces possibilités, les collectivités pourraient bénéficier d'un temps dans le programme scolaire.
- **Des moyens pour les clubs afin de promouvoir le sport pour tous**
et pas seulement le sport de compétition. Besoin pour cela d'une meilleure coordination entre les différents acteurs du sport et de la jeunesse.
- **Mutualiser les matériels sportifs coûteux.**
Au niveau départemental, entre les différents collèges, mais aussi entre collègues et acteurs sportifs locaux, se mettre d'accord sur l'acquisition de certains matériels sportifs coûteux.

« Je trouve qu'il n'y a pas assez de clubs de sport dans ma commune, à part le foot ou la danse il n'y a pas grand chose, en plus avec l'équipement ça revient cher. Quand le club qui nous intéresse n'est pas sur le village, on ne sait pas forcément y aller, en plus il n'y a pas assez de bus ou alors il faut attendre longtemps après... ça décourage en hiver. (...) Le mieux pour moi ça serait de pouvoir essayer plein de sport différents (...) il faudrait une sorte de « pass » qui te permet d'aller dans différents clubs sportif faire des initiations, ou même que les clubs de sports puissent proposer des initiations aux jeunes qui fréquentent les associations » (Elodie, 16 ans)

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

THÈME 8

L'OUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUR LEUR ENVIRONNEMENT

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > Poste ALSES (Acteur de Liaison Sociale en Environnement Scolaire) et AILE (Agent d'Insertion et de Lutte contre les exclusions) : relais entre acteurs. > Communication du collège envers les parents. > Le partenariat marche bien lorsqu'il est conventionné entre le collège et l'extérieur. > L'ouverture des bâtiments ou des outils du collège aux structures extérieures en dehors du temps scolaire. > Ateliers faisant intervenir des associations extérieures (sur les temps de midi par exemple). > Activités périscolaires, accompagnement à la scolarité. > Associations de parents d'élèves. > Agendas 21 dans les collèges (à généraliser). > Volonté de l'établissement scolaire de travailler en partenariat. > Partenariat collège, lycée, école sur des actions ciblées avec des structures de proximité. > Adéquation entre projets du collège et des structures. Reconnaissance de ces structures par le collège. 	<ul style="list-style-type: none"> > Manque de liens avec les clubs, les maisons de quartiers. > Pas assez d'ouverture des portes des collèges. > Volonté de l'équipe pédagogique de s'ouvrir vers l'extérieur. > Relation avec la direction, manque de stabilité à long terme. > Revoir le poste AILE. > Lisibilité des projets et engagements de chacun (éducateurs, pratiquants). Besoin de communiquer et d'échanger. > La participation des parents aux instances institutionnelles. > Programme éclair (ne permettait pas de prendre le temps d'installer le projet).

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Que le collège devienne un lieu ouvert vers l'extérieur, un lieu d'épanouissement du jeune, et ne se contente pas de la transmission de savoirs.
- Ouverture des établissements scolaires : aux associations sportives et culturelles, aux différentes institutions, aux différentes structures, aux parents...
- Des commissions du collège/quartier mises en place par les collectivités territoriales et unissant les acteurs de quartiers et l'établissement scolaire.
- Favoriser les expérimentations liées aux spécificités de chaque établissement et chaque quartier.

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Multiplier les ouvertures des portes du collège** : portes ouvertes, expositions, tournois sportifs, manifestations culturelles etc. pour permettre des échanges entre jeunes, parents, profs, habitants du quartier....
- **Création d'une commission Collège/Quartier.**
Les différents acteurs doivent se connaître et trouver des objectifs communs, être mobilisés sur le long terme, au sein d'une commission partenariale bien identifiée, sur des projets modulables mettant toujours le jeune au centre et valorisés auprès des habitants.
- **Avoir une personne relais pour coordonner les différents acteurs**
(collège, associations sportives, culturelles...) et les mettre en relation. Cette personne pourrait aussi favoriser une impulsion d'initiatives des jeunes qui travailleraient leur projet avec les partenaires.
- **Généralisation de conventions entre le collège et des partenaires extérieurs**
afin de favoriser les échanges entre acteurs, d'ouvrir durablement les collèges vers leur environnement, et que cela ne soit pas trop dépendant des volontés individuelles.
- Mettre en place au sein du collège une **exposition des offres d'activités disponibles** pour les collégiens à proximité : sport, culture, centre social, maison de quartier...
- **Conditionner les appels à projets à un travail avec l'extérieur** (association, quartier, etc.).

« Le collège reste un lieu important pour tous les jeunes de la cité et gagnerait à s'ouvrir plus sur l'extérieur. Ses bâtiments, ses infrastructures pourraient être utilisés dans un cadre plus large. L'école ouverte est un premier pas, mais n'y a-t-il pas à réfléchir à l'intégration d'autres « services », d'autres événements dans ses murs ? » (ALSES du service de prévention du CAPEP)

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

THÈME 9

LA RECONNAISSANCE ET LE RÔLE DE L'ÉDUCATION INFORMELLE

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > Les associations d'aide au travail scolaire. > Organisation de séjours de vacances. > La multiplicité des structures de proximité (centres sociaux culturels, points info-jeunesse...) permette de prendre en compte l'enfant dans son individualité. > Dispositifs d'appui et d'accompagnement à la démarche de projet qui contribuent à une « co-éducation » formelle/non formelle. > Marge de manœuvre des structures d'éducation populaire permettant des champs d'expérimentation souples à disposition des établissements. > Entrées sur les établissements scolaires par une volonté généralement ouverte des proviseurs et enseignants même si le cadre institutionnel constitue souvent un frein. Démarche « militante » des équipes pédagogiques plus qu'un cadre d'encouragement. > Quelques expériences montrent que la complémentarité entre l'Education Nationale et l'Education populaire est fructueuse, riche. Le jeune est valorisé. 	<ul style="list-style-type: none"> > Découverte pas évidente des activités d'éducation populaire. > Moyens insuffisants donnés aux associations d'éducation populaire (humains et financiers). > Danger : isolement, perte de contacts humains, moyens modernes de communication. > Pas de reconnaissance des activités extrascolaires des enfants au sein de l'établissement. > Cloisonnement des activités associatives dans les établissements dans des temps « à part » (le midi ou les pauses). Difficulté à travailler réellement sur et avec les enseignants en apport de contenus. > Frilosité des professeurs envers l'expérimentation avec les jeunes. > Permettre aux enseignants de valoriser leurs engagements sur des projets hors-programme établis.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Mieux prendre en compte l'enfant.
- Faire en sorte que la réussite scolaire et professionnelle soit un choix, une réussite personnelle.
- Un partenariat évident entre des structures d'Education Populaire et les établissements scolaires, une complémentarité.
- Une optimisation des 4 temps suivants : 1/ Temps hors cours (pause, permanence, récréation) ; 2/ Temps extrascolaire (vacances, soir) ; 3/ Temps de classe (lien direct avec l'enseignant) ; 4/ Sortir de l'école avec un groupe.

I. LE JEUNE DANS SA VIE SOCIALE

*« L'Éducation des enfants ne relève pas, uniquement de la famille d'un côté et de l'école de l'autre. Les « autres » acteurs éducatifs interviennent sur les différents temps de vie des enfants et des jeunes (le « troisième temps »). Nous voulons :
Mettre en œuvre une politique publique de développement des centres de loisirs éducatifs qui permette l'accessibilité à tous les enfants et adolescents.
Encourager et valoriser l'engagement, la prise d'initiatives et de responsabilités des jeunes.
Renforcer la place et le rôle des parents des parents dans tous les espaces éducatifs et développer les dispositifs d'accompagnement des parents.
Promouvoir les instances d'échanges et de partage indépendantes sur les enjeux éducatifs contemporains pour que les questions éducatives soient portées au débat démocratique. »
(Les Francas)*

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Démarche « L'Asso en résidence ».** Chaque trimestre, une association peut bénéficier d'une résidence dans le collège pour construire un projet en lien avec l'équipe pédagogique, animer des sessions sur la thématique choisie et travailler avec toute l'équipe pédagogique de l'établissement.
- **Des « stages en associations » pour les collégiens.**
Sur le modèle des stages en entreprises pour les élèves de 3ème, les collégiens de la 6ème à la 4ème seraient invités à réaliser un stage en association au moment des épreuves du brevet, alors qu'ils ne peuvent plus accéder au collège.
- **Créer dans les collèges un espace dédié au « développement de projets ».**
Animé par des associations d'éducation populaire, cet espace permet d'accompagner des projets mis en œuvre par des jeunes collégiens.
- Mettre en valeur les actions locales d'éducation populaire dans **une revue spéciale « solidarité active »** pour les collégiens.
- **Mettre en place un bilan/livret de compétences globales.** Mesurer les compétences scolaires de l'enfant, mais aussi sociales et familiales. Des points de vigilance pourraient ainsi être dégagés afin de monter avec l'enfant un projet individuel qui puisse être travaillé avec l'Education nationale et les acteurs de l'éducation informelle.

« S'il y a un terme fort à souligner dans ce dispositif "plan éducatif global", c'est bien le mot "global", car l'éducation ne peut qu'être enrichie par la participation de tous (éducation formelle et éducation informelle). Ce projet doit, à l'échelle des territoires, donner sens, cohérence et efficacité à ce qui fort souvent, a trop tendance à se juxtaposer et qui doit être mis en synergie avec des stratégies de transformation de l'Ecole pour qu'elle soit celle de tous. » (Ligue de l'enseignement 59)

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

THÈME 1

RAPPROCHER LES FAMILLES ET L'INSTITUTION SCOLAIRE

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none">> Café des familles, dans le cadre des ateliers-relais.> Présence des postes d'ALSES.> Partenariat Collège-Centre Social.> Participation des parents au CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté).> Ouverture de l'établissement à des manifestations.> Le carnet de correspondance (outil pour responsabiliser les parents...).> Un effort de communication du collège vers les parents via le net.> En théorie des espaces existent, comme les associations de parents d'élèves.> Portes ouvertes.> Le cross annuel avec les parents invités (l'entrée par le sport).> Réunion de rentrée en 6ème.> Dispositif de Réussite Educative : lien entre familles, écoles, jeunes et ressources diverses d'accompagnement. Un contrat qui suit le jeune.> Encadrement par les parents des sorties scolaires.	<ul style="list-style-type: none">> Participation des familles aux activités du collège.> Modalités d'accueil des parents au collège : convoqués au lieu d'invités.> Réunion parents/profs, avec parfois un manque de confidentialité.> Réunion de rentrée (6ème), réunions parents-profs ; où ce sont toujours les mêmes qui viennent. Trop informatif, ne donne pas assez envie, pas assez attractif.> Communication pas facile entre parents et collège dans le cas d'élèves internes, du fait de l'éloignement.> Pas assez d'espaces dédiés aux parents dans le collège qui faciliteraient la communication et l'ouverture.> Elections des parents d'élèves : peu qui se présente, qui votent.> Les parents veulent garder leur pouvoir, sont là pour défendre et surprotéger leur enfant.> Manque de formation et de valorisation des représentants des parents d'élèves.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Une véritable participation des familles à la vie du collège.
- Un regard différent de l'enseignant ou de l'équipe éducative sur les parents (représentations, stéréotypes...)
- Un accompagnement des familles, traduire les codes.
- Une prise en compte des compétences des familles à participer à la vie scolaire.

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Améliorer l'accueil des parents au collège, et en particulier ceux qui sont le plus loin de l'école.** Ne plus convoquer les parents, mais les inviter. Faire un effort particulier dans les courriers envoyés aux parents. Communiquer vraiment avec les familles.
- **Créer dans chaque collège un espace dédié aux parents,** un espace de vie sociale ouvert régulièrement et bien identifié, « à cheval » entre le collège et l'extérieur, offrant un passage symbolique de l'un à l'autre. Cet espace est ouvert aux enfants, aux enseignants, aux partenaires extérieurs. On peut y organiser des débats, des expositions... Le Département inscrit cette proposition dans l'organisation immobilière de chaque collège.
- **Actions éducatives et culturelles ouvertes aux parents.** Ouvrir le collège après les temps scolaires pour accueillir les parents et/ou les enfants autour d'actions éducatives et culturelles. Ces actions pourraient être impulsées et mises en place par différents partenaires éducatifs.
- **Organisation de temps d'échanges entre parents et familles.** Les familles se rencontrent afin d'échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent en tant que parents. L'animation est assurée par une association ou des intervenants extérieurs.
- **Permettre aux collégiens internes d'avoir une communication régulière et organisée avec leur famille via internet.** Un espace internet webcam est installé dans chaque collège, qui permet ces échanges. Outiller éventuellement les familles démunies si cela est nécessaire.
- **Un accueil en 6ème organisé différemment** pour rendre la rentrée et l'admission en collège plus attractive, à la fois en termes d'organisation matérielle et en faisant éventuellement appel à d'autres acteurs que les personnels de l'Education Nationale (centres sociaux, acteurs culturels...).

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

THÈME 2

ACTIONS DE PRÉVENTION-SANTÉ (EN GÉNÉRAL)

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none">> Hygiène des locaux, des équipements, respect des normes.> Le sport au collège.> Médecine scolaire.> Préventions des addictions.> Les exemples d'ouverture vers l'extérieur.> Beaucoup de lieux ressources, beaucoup d'outils. Réseau associatif diversifié. Même si complexité.> Rôle éducatif des parents.> Projet participatif : faire avec les jeunes pour un plus grand impact.> Partir des besoins du public plutôt que d'arriver sans dialogue.> Formation secourisme.> Aide à la ½ pension.> Prise en charge du transport des personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none">> Manque d'incitation aux pratiques sportives.> Manque d'effectifs, de temps, de moyens en médecine scolaire et pour les infirmières scolaires.> Prévention des addictions : rejet de la parole, de l'autorité des adultes.> Prévention suicide.> Manque d'accès aux dispositifs nationaux, régionaux ou départementaux.> Campagnes de pub parfois trop moralisatrices, descendantes et non participatives, qui peuvent parfois nourrir l'envie d'expérimenter.> Banalisation de certaines causes.> Plus de moyens pour promouvoir les TIC que pour prévenir les dérives (désocialisation, isolement...).> Collèges trop hermétiques aux partenaires extérieurs.> Manque d'implication des parents.> Manque d'information et de communication, entre les jeunes et les parents.> Prévention routière : non respect des règles malgré les interventions-vélo.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Amélioration de la santé des collégiens dans sa globalité : physique et psychique.
- Association pleine et entière des parents dans leur rôle d'acteur éducatif.
- Valoriser les aspects bénéfiques de la santé, plutôt que les contraintes, les méfaits.
- Diversifier les supports, les outils, les contenus afin de rendre les projets plus adaptés et attractifs pour les jeunes.
- Valoriser l'être plutôt que l'avoir ; les initiatives, les compétences acquises.

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- Réaffirmer le rôle et l'importance de la médecine scolaire à travers le recrutement de personnels spécifiques supplémentaires et diversifiés par rapport aux différents besoins dans le collège : intervention de nutritionnistes par exemple.
- Renforcer les dispositifs de prévention des addictions, par le recours à des associations.

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

THÈME 3

ACTIONS DE PRÉVENTION-SANTÉ CONCERNANT L'ALIMENTATION

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none">> Tarification des repas selon les ressources familiales.> Des actions de sensibilisation : semaine du goût, promotion des fruits et légumes.> Système qui consiste à avoir le détail des menus avant, supervisés par des diététiciens.> Bars à soupe en ayant le choix, surtout en période hivernale.> Expérimentation de l' « assiette durable » pour une bonne alimentation et lutter contre l'obésité.> Alimentation : restaurant scolaire, fin des distributeurs, maîtrise des coûts des repas.> Sport au collège.> Mettre en place des ateliers cuisine enfants/parents ; au collège ou au centre social.	<ul style="list-style-type: none">> Temps trop court pour déjeuner.> Cantines surchargées, surtout quand des primaires mangent au self du collège.> Beaucoup de féculents dans les repas, manque de fruits.> Dommage que les bars à soupe ne soient ouverts que le midi et pas pendant les récréations.> Manque parfois de quantité, notamment quand les jeunes ont des activités physiques et sportives.> Repas qui peuvent apparaître non équitables, impression que les adultes en ont plus, sont privilégiés.> Difficulté de changer les habitudes alimentaires.> Problème pour les populations musulmanes : les élèves ne mangeant pas de porc n'ont que du poisson à la cantine.> Les parents ne sont pas toujours au courant des menus à l'école.> Manque de sensibilisation à la nourriture bio.> Manque de convivialité.> Problème d'hygiène dans la confection des repas.> Grignotage à toute heure : sucre, biscuit, gâteau.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Vers une bonne alimentation : équilibrée et durable, avec un laps de temps plus conséquent, pour bien manger.
- Des collégiens impliqués dans l'élaboration des menus.
- Supprimer les publicités pour les produits néfastes pour la santé.
- Sensibiliser à l'alimentation bio, à l'agriculture de proximité, locale.
- Proposer des repas plus variés aux élèves ayant un régime alimentaire particulier.

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Développement d'actions en faveur de la lutte contre l'obésité et l'équilibre alimentaire :** actions petit déjeuner, ateliers d'équilibre alimentaire, débats et échanges, information vers les parents, offre de pratique sportive, accompagnement médical préventif, ateliers cuisine pour parents et enfants.
- **Communication du menu aux élèves et aux parents.** Les parents peuvent prendre connaissance du menu, et adapter en fonction les repas à la maison. En plus du menu, des explications et conseils de nutritionnistes permettent de sensibiliser les parents.
- **Distribution de soupe à la récréation du matin.** Durant l'hiver, une distribution de soupe est organisée lors de la pause du matin.
- **Sensibilisation à l'alimentation bio, à l'agriculture raisonnée, aux produits du terroir.** Mise en place de dégustations par les agriculteurs de la région, pour les élèves et leurs parents. Demande une mise en relation des agriculteurs avec les établissements scolaires.

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

THÈME 4

ACTIONS DE PRÉVENTION-SANTÉ CONCERNANT LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none">> Actions d'information sur la contraception.> Distribution des modes contraceptifs.> Intervention d'associations, du Planning Familial (en 4ème).> Relations avec ses amis sur ce sujet (même génération).> Les jeunes peuvent parfois en parler avec des adultes : les infirmières scolaires, la maîtresse d'internat pour les filles.> Intervention Epicéa (Prévention santé du Département) au Collège.	<ul style="list-style-type: none">> Manque de personnel de santé (infirmières, assistantes sociales).> L'accès gratuit et confidentiel à la contraception.> Difficultés à détecter les problèmes affectifs.> Difficultés pour des acteurs associatifs d'obtenir 2 heures d'intervention dans certains établissements.> Regards des autres, durs entre collégiens.> Si un problème de sexualité : peu de confiance envers les adultes du collège pour en parler. Les interlocuteurs au collège connaissent trop les élèves, difficulté à aller se confier. Besoin d'une personne plus neutre.> Cours sur la vie affective et sexuelle pas forcément adaptés.> Relations compliquées entre filles et garçons.> « Gênant de parler avec ses parents ».> Plus de visites médicales individuelles systématiques pour dépister les éventuels problèmes.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Faire évoluer les relations entre les filles et les garçons sur le sujet de la vie affective et sexuelle.
- Davantage de temps d'échanges sur la vie sexuelle et la contraception

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Des ateliers d'information et de sensibilisation à la vie affective et sexuelle, à la contraception :**
 - En faisant intervenir dans un collège une infirmière d'un autre collège (et vice-versa) ;
 - En séparant dans un premier temps les filles (avec une femme intervenante) et les garçons (avec un homme intervenant) avant de croiser les regards ;
 - En passant par des modalités ludiques : films, quizz, jeux de rôle (échanger les rôles) ;
 - En proposant ces mêmes ateliers aux parents (ou alors des conférences réunissant parents et enfants) pour en parler plus facilement à la maison ;
 - En créant un module d'intervention unique (pilote par le Département) applicable à tous les établissements.
- **Un espace de permanence identifié au sein du collège.** Pouvoir discuter individuellement et de manière confidentielle, avec une personne connue : assistante sociale, infirmière, CPE...
- **Un accès gratuit et confidentiel à la contraception.** Un lieu proche et connu des jeunes, par exemple le Planning familial, met à disposition des jeunes qui le demandent la contraception adaptée sans informer les parents....

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

THÈME 5

AUTONOMIE DES JEUNES

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none">> Chéquier jeune.	<ul style="list-style-type: none">> Manque de lieux de vie collective où les jeunes peuvent se regrouper en et hors milieu scolaire.> Clivage adultes/enfants (infantilisation, manque de confiance), alors que peu de différences entre jeunes et adultes.> Milieu scolaire : l'accès à la ½ pension, le système de forfait avec obligation de repas chaque jour semble inadapté à l'autonomie des jeunes, il faudrait plus de flexibilité.> Aide au financement de voyages à l'étranger.> Mobilité : abonnement carte scolaire jusqu'au collège existe, mais limite les déplacements à un Aller/Retour domicile/collège par jour, insuffisant en cas de coupures dans la journée, ou pour des activités extrascolaires.

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Des lieux où les jeunes peuvent organiser leurs activités sur un mode autogéré.** Un lieu intégré au collège où l'adulte serait là pour encadrer et veiller mais où les jeunes peuvent se renseigner sur les activités extérieures et vivre leurs activités développées de manière autonome : théâtre, voyages, etc.

« La mise en place du chéquier jeune est une bonne idée (...) Mais Pourquoi qu'aux élèves de 3ème ? Cela devrait être accessible à partir de la 6ème au Lycée, tous les jeunes ont le droit d'avoir accès à la culture ou autres domaines afin de pouvoir acquérir cette autonomie, de pouvoir se forger une identité et devenir un citoyen. » Fédération des foyers Ruraux

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

THÈME 6

RYTHME DE VIE DES JEUNES

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none">> 1h30 de pause méridienne au moins.7 semaines de cours pour 2 semaines de vacances.> Quand le temps des devoirs est intégré aux temps scolaire. Choix pendant les heures « libres » de permanence ou loisir. Horaires aménagés pour des activités : sports, arts...	<ul style="list-style-type: none">> Temps de transport élevé.> Journée trop longue (cours + devoirs).> Temps de midi trop court.> Vacances de Noël, de Toussaint trop courtes.> Pas facile de concilier activités personnelles et rythme scolaire.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Que le collège et l'école s'adaptent au rythme des jeunes.

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Avoir un temps de pause midi de 1h30 minimum, pour bien manger et se détendre :** au moins 30 minutes à table, puis choix de son programme pour l'heure restante : activités ludiques, travail personnel ou ne rien faire.

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

THÈME 7

RELATION PARENTS-ENFANTS, RÔLE DES PARENTS ET LEUR RESPONSABILISATION

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > Valoriser le regard attentif des parents pour leur enfant. > Des actions pour renforcer la confiance en soi des parents. > Points d'écoute, de parole, d'échanges pour et entre les parents. > Associer vraiment les parents dans la scolarité de l'enfant. > Activités communes, rythme commun, repas. > Ouverture des enfants et des parents sur l'extérieur grâce au milieu associatif (sport, culture, musique...) > Confiance réciproque, respect, réassurer les parents dans leur rôle éducatif. > Acteurs et dispositifs d'accompagnement des familles > Faire comprendre les limites aux enfants, « éviter l'enfant roi ». > Des séjours de rupture. 	<ul style="list-style-type: none"> > Cloisonnement trop important entre les sphères familiales, scolaires et sociales. > L'obligation de réussir intimée à l'enfant. > Le regard des parents sur l'école. > Peu de moyens des structures de repérage des difficultés. > La relation directe parents/enseignants, dans les deux sens. > « Faire à la place... » « Penser pour... » « Se substituer... » > Injonctions, culpabilisation, langage moralisateur. > Plus difficile dans le cas de familles monoparentales – isolement parental. > Manque d'accompagnement des jeunes parents.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Décloisonner les sphères familiales et scolaires. Reconnaissance du rôle des enseignants, des parents, des amis.... Moins de crainte vis-à-vis de l'institution scolaire.
- Reconnaître les talents divers des enfants pour favoriser la réussite à travers l'estime de soi.
- Avoir de bonnes conditions économiques et sociales permettant aux parents d'assumer leur rôle dans des conditions idéales.
- Ouvrir l'établissement aux parents : contenu des projets éducatifs, sensibilisation des parents aux actions menées.
- Plus de dialogue, de confiance, de moments communs, de responsabilisation pour aboutir à une compréhension mutuelle, un meilleur fonctionnement.
- Tenir compte des passerelles, avant avec le primaire, après avec le lycée.
- Développer des projets éducatifs locaux et ouverts, impliquant l'ensemble des acteurs. Développer la coéducation : parents, éducation nationale, structures « hors école »
- Développer l'écoute, donner du temps afin de réduire l'échec scolaire, en valorisant les acquis et non plus en soulignant les écarts.
- Agir, aider les parents à développer leurs habiletés et compétences parentales, former les jeunes parents.
- Revaloriser le rôle des parents. Remobiliser les parents.
- Améliorer la relation entre la communauté éducative et les parents.
- Ouvrir l'accompagnement éducatif à toutes les familles, pas seulement celles en difficulté.
- Changer les regards, valoriser les acquis des élèves par la communauté enseignante ; renoncer à la quête de l'excellence. Respecter les étapes de la construction de l'individu.

2. LE JEUNE DANS SA VIE FAMILIALE

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Un guide ressource pour les parents.** Document papier et internet qui reprend la liste des structures sociales du secteur, explique qui fait quoi, qui propose quoi (partenaires, mairies de quartier, associations, centres sociaux...). Mis à jour et donné aux parents dans les collèges. Un outil pragmatique et non moralisateur.
- **Des ateliers de partage d'expérience pour les parents.** Ateliers portés par les associations extérieures au collège et organisés « hors de l'école » mais en partenariat. Différents ateliers attractifs, simples, accessibles à tous, avec des relations entre eux. Des ateliers de théâtre-Forum seraient une bonne occasion de renforcer la parentalité.
- **Des chéquiers « loisirs-familles », pour des activités à faire en famille.** Les enfants doivent absolument être accompagnés par leurs parents afin de bénéficier d'entrées pour des manifestations culturelles, des activités sportives... Il doit bien s'agir d'activités à « faire » ensemble, et non à « consommer ».
- **Un Forum des métiers des parents.** Lors d'un temps banalisé dans l'année, un Forum organisé par les parents pour exposer leurs métiers respectifs, avec si nécessaire des visites de sites. Pour renforcer l'image des parents aux yeux des enfants et de leurs camarades (jeunes de 4^è et 3^è dans le cadre du processus d'orientation).
- **Ouvrir le bâtiment du collège pour d'autres activités** Ouvrir les locaux aux associations, structures sociales, clubs... L'objectif est de faire entrer les parents dans le collège pour autre chose que la scolarité de leur enfant, pour réduire les barrières symboliques.).
- **Un outil de liaison parent-collège** ayant pour objectifs de « replacer » les parents comme premiers éducateurs. À partir d'instances de rencontres entre parents et personnels du collège, qui pourraient être animés par un agent du Département.
- **Un Budget Participatif dans les collèges.** Chaque année, les élèves ont une enveloppe budgétaire qu'ils doivent gérer pour leurs actions. Permet de responsabiliser les jeunes, de les rendre acteurs, de créer un autre cadre de relation avec le personnel et l'ensemble des acteurs, qui ont tous une voix dans le budget participatif.

3. LE JEUNE DANS SA SCOLARITÉ

THÈME 1

VIOLENCE AU COLLÈGE

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none">> Information sur les dangers d'internet.> L'assistante sociale en écoute sur rendez-vous.> Conseil d'alerte : commission éducative, parents, CPE, délégués, élèves.> Le rôle des CPE dans la lutte contre la violence.> L'appui sur les services de partenaires extérieurs (ex. police).> Les carnets à points qui existent dans certains collèges.> Les ALSES> Dispositifs d'inclusion – Travaux d'intérêt général.> Sophrologie dans certains collèges.	<ul style="list-style-type: none">> Difficulté d'échanger avec les parents pour les professeurs, voire agressivité contre les enseignants.> Les victimes ne parlent pas, peu de moyens pour l'écoute.> Cellule de veille et conseil de discipline.> L'intervention d'acteurs sociaux extérieurs à l'Education National

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Meilleure possibilité d'écoute des jeunes au sein du collège.
- L'arrêt de la violence au sein des établissements et à proximité.
- Bannir le manque de respect entre jeunes, et avec la communauté éducative, la violence entre parents et la communauté éducative, une collaboration entre parents et professeurs.
- Apprendre aux enseignants à gérer les difficultés relationnelles.

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Une structure d'accueil dans le collège** avec permanence d'un médiateur de quartier, où les jeunes peuvent se renseigner sur les activités extérieures et vivre leurs activités développées de manière autonome : théâtre, voyages, etc.
- **Des rencontres entre parents d'enfants en difficulté et professeurs** dans des endroits neutres, hors du collège et des conflits.
- **Création de groupe de paroles au sein des collèges en impliquant le corps enseignant.**
- **Développer la politique des Acteurs de Liaison Sociale dans l'Environnement scolaire en tant que médiateurs entre les collégiens, sa famille, les équipes pédagogiques et les associations.**

3. LE JEUNE DANS SA SCOLARITÉ

THÈME 2

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > Classes pupitres. > Soutien, aide au devoir par des enseignants, et à l'extérieur, en centre social. > Internat. > Réunions internes qui font le point sur l'absence, cellule de veille. > Maillage territorial qui peut exister à travers les postes ALSES et postes AILES. > Les classes à options culturelles ou sportives : un effet positif, car plus adaptées, notamment pour les enfants précoces. > Les classes DP3, DP6 (Découverte Professionnelle) : des dispositifs qui existent mais qui sont méconnus du grand public. > Alternance en 4ème et en 3ème > Classes relais. > L'enseignement professionnel adapté dans les classes de SEGPA. > Le FDAPE fait intervenir des associations et amène à une ouverture du collège et à un travail en partenariat avec l'éducation populaire. > « Ce qui existait et marchait bien : les RASED ». 	<ul style="list-style-type: none"> > Classe de niveau. > Sanctions. > Suppression de la carte scolaire. > Nombre d'élèves par classe trop important. > Les outils existent mais sont à géométrie variable selon les collèges ; c'est une « histoire de personnes » qui repose sur les équipes pédagogiques en place. > Classes relais – dispositifs relais. > L'exclusion du collège reste souvent la seule solution face à l'augmentation des problèmes d'absence et de comportement. > Temps de paroles des élèves pas assez exploité, pas assez d'espace pour la parole des jeunes. > Pas assez de présentation des personnes ressources. Les élèves, même quand ils connaissent, ne comprennent pas leur rôle. > Pédagogie peu adaptée à certains élèves, qui ne comprennent pas le sens de ce qu'ils font. > Décloisonnement de la prise en charge du jeune. On traite le problème au collège, avec l'élève, mais pas à l'extérieur, avec le jeune. > Volonté mais peu d'outils pour faire venir les parents. > « Pour les jeunes de moins de 16 ans, non motivés par l'école, il n'existe pas de possibilités de moduler l'apprentissage par de l'alternance : diminution des 3ème d'insertion. On les perd avant la fin de la 3ème et on ne peut pas les envoyer en apprentissage avant ». > Les opérations portes ouvertes ont le mérite d'exister mais ne suffisent pas. > Marge de manœuvre du collège faible par rapport aux politiques départementales et nationales. > Problème du temps que l'enseignant doit consacrer au partenariat en plus de son temps d'enseignement.

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Diversifier les rythmes d'apprentissage, les approches, les jeunes sont tous différents, à l'âge où ils sont en « construction » : repérage précoce du décrochage scolaire, meilleur accompagnement social de l'élève.
- Favoriser l'émergence des actions communes contre le décrochage : repérage (dossier scolaire, lien entre CM2 et 6ème), travail en équipe à l'interne, mais aussi autour des partenaires sociaux, médicaux, éducatifs qui travaillent avec le même jeune.

3. LE JEUNE DANS SA SCOLARITÉ

- Donner des moyens autres aux élèves de s'exprimer à travers des projets, autres que du pur savoir. Renforcer l'appui éducatif et moduler les rythmes scolaires en fonction du public recueilli.
- Des classes moins chargées, fin des suppressions de poste d'enseignants, possibilité de moduler le temps ou les contenus des apprentissages.

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Mettre le jeune au cœur de son projet de « collégien ».** Cela passe notamment par une prise en compte individuelle, des entretiens, des moments de prises de parole pour mieux adapter les cours et la pédagogie. Création d'un lieu d'écoute pour l'élève.
- **Favoriser les initiatives modulant les apprentissages en fonction du profil de l'élève.** Mettre en avant une compétence, une qualité autre que scolaire afin de valoriser l'élève et de le remotiver (talent sportif, artistique, culturel, etc.). Travailler en petit groupe pour faire émerger des projets.
- **Reconnaître l'éducation informelle dans les parcours d'apprentissage.** Reconnaître les activités effectuées et les compétences acquises hors du temps scolaire, permettre une diversification des parcours pour les jeunes, éviter que plusieurs professionnels suivent un même jeune sans communiquer entre eux.
- **Développer les dispositifs d'alternance, école/ateliers, pour les élèves en grande difficulté.** Le Département doit pouvoir fédérer les différents dispositifs et les faire connaître sur un territoire donné, les développer.
- **Tutorat par un pair.** Prise en charge d'un élève par un élève de niveau supérieur. Le binôme est chapeauté par un adulte référent.
- **Développer l'intervention des ALSES.** Les ALSES ont une présence à l'intérieur et à l'extérieur du collège : davantage promouvoir ces postes auprès des établissements et les développer.
- **Une infirmière, une assistante sociale à temps complet dans chaque collège.**
- **Présence plus régulière d'un(e) conseiller(e) d'orientation et d'information.**

« Prévenir le décrochage scolaire en permettant aux collégiens « en rupture » de retrouver confiance en soi, et en redonnant du sens à leur présence au collège.

Accompagner des collégiens issus de milieux défavorisés à poursuivre leur scolarité en lycée (technique ou d'enseignement général). Nous ciblons là des jeunes qui ne sont pas en difficulté scolaire mais qui n'envisagent pas la poursuite d'études, faute de modèle les y invitant dans leur réseau familial.

*Aider les collégiens à se mettre en relation avec les services d'aide à l'orientation. »
(AFEV)*

3. LE JEUNE DANS SA SCOLARITÉ

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Des rénovations concertées pour les collèges.** Mise en œuvre de concertation avec les collégiens, les équipes éducatives, pédagogiques, les enseignants, les agents, les parents d'élèves, pour aller vers une meilleure fonctionnalité des bâtiments.
- **Décentralisation des achats de matériel.** Aujourd'hui il existe beaucoup de verrous administratifs. Le système devrait être simplifié en favorisant le milieu local, pour tout ce qui concerne l'achat et la maintenance.
- **Agencement des collèges : rapprocher pôle administration et salle des profs,** associer l'équipe éducative et les parents dans la construction des établissements scolaires.
- **Construire une « Ecole des parents » dans les établissements scolaires.** Des espaces de rencontre où les parents et les enseignants sont égaux, se parlent d'adulte à adulte.
- **Collège Numérique.** Installation de salles numériques dans les établissements, avec accès à Internet, et présence d'un personnel spécialisé et formé. Penser la maintenance des équipements.
- **Poids du cartable.** Mise en place d'une salle de cartables avec des casiers individuels. Permettre l'acquisition d'une double collection de livres (une pour le collègue, une pour chez soi).

3. LE JEUNE DANS SA SCOLARITÉ

THÈME 4 ORIENTATION

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > Conseiller d'orientation > Intervention des lycées au sein des collèges > Réunion avec les parents sur l'orientation > Cahier d'orientation sur tout le cursus scolaire > Salon des métiers, salon de l'étudiant, forums. > Le service civique lorsqu'il sert à faire une pause et réfléchir à l'orientation. > Stage de découverte professionnelle, pour certains cela marche. > Forum des métiers dans les établissements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> > Heures de vie de classe : pas d'ouverture sur l'extérieur, non utilisée pour travailler sur l'orientation. > Le stage de 3ème ne répond pas aux attentes du jeune : court, difficulté à trouver un stage dans le domaine qui intéresse, peu d'accompagnement dans le choix du stage. > Manque de passerelles, de possibilités de se tromper, dans l'orientation ; l'enfermement dans une filière. > Difficultés pour les jeunes à s'y retrouver dans les dispositifs et structures d'information. > Réorganisation de la filière professionnelle (suppression du BEP). > Amener 80% d'une classe d'âge au bac. > On ne prend pas assez en compte le choix du jeune, leurs aspirations. Période de césure ? de réflexion ? > Fragilité de l'accompagnement de l'élève dans son orientation avec la quasi disparition des CIO (Centre d'Information et d'Orientation). > Orientation par défaut, selon la proximité de l'habitation. Problème de mobilité, enclavement, inégalités dans le territoire. > Filière professionnelle vue comme une voie de garage. > Manque d'adéquation entre le besoin des entreprises et les formations : implantation du collège dans le territoire (réalités économiques, sociales, territoriales).

CE QU'ON VEUT VOIR CHANGER EN 2014, LES OBJECTIFS DES PARTICIPANTS :

- Donner des marges de manœuvre aux proviseurs sur les horaires : favoriser les décloisonnements pour travailler en groupe restreint en complément des cours généraux.
- Développer des forums des métiers dans les arrondissements en responsabilisant aussi les parents, dans l'organisation, le déplacement et la présence. Découverte des métiers en partant des souhaits des élèves et présentation des métiers par les parents.
- Stage des jeunes mieux préparé et mieux inséré dans leurs parcours.
- Des périodes consacrées à autre chose que l'école (bénévolat, service civique) pour réfléchir à son avenir.

3. LE JEUNE DANS SA SCOLARITÉ

« A mon sens, les jeunes n'ont pas assez de possibilité de voir concrètement en situation le ou les métiers qui les intéressent... il faut favoriser la découverte des métiers manuels qui souffrent d'un manque de main d'œuvre... Permettre une découverte des métiers "recruteurs"...Organiser des journées "métiers" avec des temps d'échanges avec les professionnels... »

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Améliorer les stages en entreprise en classe de 3ème.** Le stage en 3ème est positif mais insuffisant : plus de temps, une liste d'entreprises partenaires où candidater et un forum d'échanges entre les élèves sur les différentes expériences vécues seraient de possibles améliorations.
- **Un projet annuel sur l'orientation.** Chaque année, choix de 2 ou 3 métiers souhaités. Recherche sur Internet, au CDI, des débouchés, du cursus scolaire, des avantages et inconvénients, sous la gouverne d'un enseignant.
- **Améliorer le maillage territorial pour les transports afin qu'un projet d'orientation ne pâtisse pas d'un problème de transport, d'accès.**
- **Impliquer les parents en proposant un Forum des métiers.** Inviter les parents d'élèves à présenter leurs métiers lors d'un forum destiné aux élèves. Le forum permet aux élèves de pouvoir également trouver un stage dans le domaine qui les intéresse.
- **Un travail partenarial avec les structures de proximité.** Convention avec le centre social, qui intervient auprès des jeunes dès 11 ans, afin de travailler l'orientation. Les structures de proximité auront plus de facilité à communiquer avec certains jeunes et surtout avec leurs parents, éloignés du système scolaire.
- **Visite dans un lycée général et professionnel, ainsi qu'en entreprises, par petits groupes intéressés.** Dans le cadre d'un temps dédié à l'orientation : visite des différents lycées (général, technologiques, professionnels). Offrir la possibilité de se déplacer par petits groupes en entreprise.

« Il manque des dispositifs d'alternance qui pourraient se montrer d'une grande utilité pour des jeunes en échec face aux savoirs abstraits et pourtant compétents dès qu'il s'agit de savoir-faire. Ce sentiment d'échec se répercute sur le sentiment de compétence des jeunes, qui face à l'exigence de la communauté éducative se sentent agressés et deviennent agresseurs. »

3. LE JEUNE DANS SA SCOLARITÉ

THÈME 5

ENCADREMENT DU TRAVAIL PERSONNEL

CE QUI EXISTE ET QUI MARCHE BIEN	CE QUI EXISTE ET QUI NE MARCHE PAS
<ul style="list-style-type: none"> > Les études après les cours (soutien). > « L'aide aux devoirs, fait par les profs en internat ». > Etudes dirigées, petits groupes de travail. > Tuteurs pour aider à faire les devoirs. > Salle de travail pour les élèves qui sont motivés à travailler pendant les heures de permanence. 	<ul style="list-style-type: none"> > Pas assez d'ordinateurs. > « La permanence est trop surchargée ». > Difficultés d'accès à internet, au livret scolaire en ligne pour certains parents.

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS POUR Y PARVENIR :

- **Prêter un ordinateur portable à chaque collégien.** Prêt d'un ordinateur portable pour travailler à la maison et pendant les vacances scolaires. Un contrat signale qu'il s'agit d'un outil de travail et non d'un jeu, que le jeune doit prendre soin du matériel qu'il doit rendre à la fin de l'année. Les accès aux réseaux sociaux, les jeux... sont bloqués.
- **Des petites salles d'études, avec des ressources (livres, dictionnaires, ordinateurs).** Pendant les heures de permanence, des petits groupes motivés et volontaires ayant du travail auraient accès à ces salles d'étude avec présence d'un tuteur, pour travailler différemment.

« Les établissements scolaires doivent intégrer à leur mission l'encadrement du travail personnel des élèves, d'abord par les enseignants, mais aussi par les étudiants qui se destinent aux fonctions d'enseignement, dont il s'agit de faciliter une première expérience rémunérée (...) On peut imaginer ainsi des projets "zéro devoir à la maison", ces travaux étant réalisés sur le temps scolaire.

Les modalités de l'accompagnement éducatif mis en place par l'Education Nationale ne répondent qu'imparfaitement à ce besoin. Dans son plan éducatif global, le département doit accompagner cette action et l'amplifier. » (Un principal de collège)

AVIS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

A l'occasion d'une séance plénière thématique du Conseil Départemental des Jeunes, le 14 décembre 2011, 4 groupes de travail ont réfléchi et échangé autour de 4 thématiques culture ; mobilité ; numérique ; vie au collège

D'une manière générale les jeunes ont souligné qu'ils étaient sollicités dans leurs établissements pour donner leur avis, proposer des initiatives. Ils remarquent néanmoins qu'ils ont parfois du mal à être pris au sérieux par les adultes, et que les injonctions à participer sont souvent sans effets réels. Ils appellent ainsi à une meilleure prise en compte de leurs attentes.

De nombreuses pistes de travail pouvant nourrir le débat sur le PEGD ont été introduites lors de cette séance. Les suggestions des collégiens ont notamment porté sur :

- Développer des pratiques artistiques dans et hors des collèges.
- Système de prêt ou d'aides à l'achat d'un instrument.
- Accès aux concerts facilités (place + transports).
- Œuvres d'art exposées dans les établissements.
- Consultation des élèves pour le choix des films vus dans le cadre de « collège au cinéma », en respectant les programmes scolaires.

Améliorer la mobilité et les réseaux de transport, pour une meilleure insertion et lutter contre l'isolement.

- Aide au permis de conduire.
- Passage du code dans les lycées.

Accroître l'accès aux outils numériques, et surtout former les enseignants à ces nouveaux outils. Les représentants des collégiens ont salué les efforts faits et à venir en matière d'équipement, mais rappellent que ces investissements resteront lettre morte sans une meilleure formation des personnels enseignants à ces nouveaux outils.

- Davantage de classes-pupitres.
- Clé usb pour chaque collégien.
- Accès aux équipements informatiques en dehors des heures de cours.

Améliorer la restauration et les espaces collectifs dans les collèges : plus verts, plus apaisants.

- Des espaces plus agréables à vivre seraient plus respectés.
- Implication des parents et des élèves dans les opérations de rénovation.
- Plus grande diversité de plats en restauration scolaire.
- Généralisation des casiers à cartable.

« Il manque des dispositifs d'alternance qui pourraient se montrer d'une grande utilité pour des jeunes en échec face aux savoirs abstraits et pourtant compétents dès qu'il s'agit de savoir-faire. Ce sentiment d'échec se répercute sur le sentiment de compétence des jeunes, qui face à l'exigence de la communauté éducative se sentent agressés et deviennent agresseurs. »

**Pour toutes informations ou pour continuer
à donner votre avis :**

 **jeparticipe.cg59.fr**

Mission Démocratie Participative

Hôtel du Département
51 rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex

Tél. : 03 59 73 67 32

Fax : 03 59 73 67 33

Mail : contact-jeparticipe@cg59.fr